

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL JEUDI 1^{er} JUILLET 2021

Le Maire Jacques FRADIN et les élus se sont réunis dans la salle du Conseil Municipal, avec le respect des gestes barrières.

Principaux points à l'ordre du jour :

♣ POINT SUR LE BUDGET

Le Maire souligne que le budget est contenu :

- en ce qui concerne le « **FONCTIONNEMENT** », les dépenses sont réalisées à hauteur de 31,94 % et les recettes à 60,01 %.
- en ce qui concerne l'« **INVESTISSEMENT** », les dépenses sont réalisées à hauteur de 19,60 % et les recettes à 0,84 %.

Une décision modificative a été prise pour les dépenses « Investissement » : l'opération 182 « Effacement des réseaux » étant insuffisante au budget pour honorer une facture, il a été décidé de réduire l'opération 146 « Voirie » de 690,77 € afin d'abonder l'opération 182.

Par ailleurs, la vente d'un tracteur et d'une remorque, propriété de la commune, ont été autorisées pour un montant respectif de 3.500 € ttc et de 500 € ttc.

↓ DEVIS POUR LES CAVURNES

Autorisation donnée pour la construction de 15 cavurnes, pour un montant de 3.937,50 € ht (4.725,00 € ttc).

♣ ACQUISITION D'UN TABLEAU POUR LA BIBLIOTHEQUE

Autorisation donnée pour l'acquisition d'un tableau réalisé par Mme MICALEFF, pour un prix de 80 €.

TABLEAU DES EFFECTIFS

Filière	Cadre d'emploi	Grade	Temps de travail	Nombre de postes
TECHNIQUE	Agent de maîtrise	Agent de maîtrise	Temps complet	2
	Adjoint technique	Adjoint technique principal 1ère classe	Temps complet	1
	Adjoint technique	Adjoint technique principal 2ème classe	Temps complet	2
	Adjoint technique	Adjoint technique	Temps non complet	2
ADMINISTRATIVE	Attaché territorial	Attaché	Temps complet	1
	Rédacteur territorial	Rédacteur principal 1ère classe	Temps complet	1
	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Temps non complet	1
	Adjoint administratif	Adjoint administratif	Temps complet	1

Postes de remplaçants : 3 adjoints techniques sur du temps complet et/ou non complet selon les besoins.

♣ BAUX COMMERCIAUX : AUTORISATION DE SIGNATURE

Autorisation est donnée pour la signature du renouvellement des baux commerciaux pour une durée de 9 ans à compter du 1^{er} décembre 2020 jusqu'au 30 novembre 2029 :

- CARREFOUR EXPRESS

Montant du loyer : 646,75 € ht/mois, soit 776,10 € ttc/mois

- TABAC/PRESSE

Montant du loyer : 350 € ht/mois, soit 420 € ttc/mois

MUTUALISATION DE LA TONDEUSE : SIGNATURE D'UNE CONVENTION

Ce matériel appartient à la commune de SAINT-PARDOUX-SOUTIERS. Une convention régissant les conditions d'utilisation et de coût, doit être signée entre les communes de MAZIERES-EN-GATINE, SAINT-LIN, SAINT-PARDOUX-SOUTIERS et VOUHE.

Autorisation est donnée pour la signature de cette convention.

♣ ENQUETE PUBLIQUE SUR PRELEVEMENTS D'EAU POUR IRRIGATIONS AGRICOLES

L'établissement public du Marais Poitevin a déposé une demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau pour l'irrigation agricole en tant qu'organisme unique de gestion collective.

Cette demande nécessite l'organisation d'une enquête publique inter-préfectorale qui se déroulera du 28 juin au 30 juillet 2021. Un affichage en mairie est fait depuis le 4 juin jusqu'au 1^{er} août 2021.

Le Conseil Municipal a été appelé à s'exprimer sur cette demande d'autorisation unique pluriannuelle de prélèvement d'eau.

- « Pour » : 7 ; « Non » : 0 ; « Abstention » : 8

QUESTIONS DIVERSES

Subventions aux Associations

Ce point sera évoqué lors du Conseil Municipal du 2 septembre 2021.

Les Associations doivent se manifester auprès de la Mairie afin de solliciter une subvention. Pour ce faire, elles doivent adresser une demande écrite, accompagnée des rapports moral et financier de l'année écoulée et de la présentation de leur(s) projet(s) à venir.

Par ailleurs, un recensement de l'ensemble des Associations sur la commune sera fait en vue de leur adresser un courrier.

Arrêt bus

Une famille a demandé s'il était possible qu'un arrêt bus supplémentaire soit fait pour ses enfants scolarisés au Collège Roger Thabault. Bien que le ramassage scolaire dépende de la région Nouvelle Aquitaine, la commune est sollicitée pour avis.

Autorisation est donnée.

Fête du 14 juillet

Organisée avec la commune de VERRUYES, sur le site du plan d'eau.

Activités : concours de pétanque et de châteaux de sable

Repas préparé par le restaurant « Le Lavoir » avec animation : sera servi aux abords de la salle du Prieuré Saint-Martin

Feu d'artifice.

Fête de l'Eté : samedi 28 août 2021

Activités à partir de 17h : initiations sportives, structure gonflable, stand des deux jumelages Repas préparé par le restaurant « Le Lavoir »

Animation avec le groupe Musicool.

Association Gymnastique féminine de Mazières-en-Gâtine

Cette Association a sollicité l'autorisation d'utiliser l'« Espace associatif » afin d'exercer les cours d'assouplissement à compter de Septembre 2021 ; cette activité était dispensée auparavant dans l'espace du « Dojo » de la salle omnisports.

Autorisation est donnée.

Mobilier urbain

Un état des lieux vient d'être fait sur le mobilier urbain (tables de pique-nique, poubelles) déjà en place : situation et état/vétusté. De nouvelles implantations ont été ciblées. Une présentation de différents produits a été faite en séance.

Terra Aventura

Projet qui pourrait être créé ; manière originale de découvrir la commune au travers d'un parcours défini avec la recherche d'indices.

Le Pays de Gâtine, la Communauté de Communes, le Département pourraient être des partenaires financiers pour ce projet.

Dates des prochaines réunions du Conseil Municipal:

- Jeudi 29 juillet 2021 à 20h30
- Jeudi 2 septembre 2021 à 20h30